

Compte-rendu

L'objet principal du Conseil d'Administration (CA) portait sur l'examen des réalisations budgétaires 2019.

Le CA s'est déroulé en visioconférence. Des difficultés de connexion et des problèmes techniques relatifs aux opérations de vote ont retardé le début des travaux de près d'une heure ainsi qu'à la fin de la séance pour un vote qui n'a pas pu avoir lieu...(vœu du SNEP-FSU).

Les PV des CA du 8/10/19 et 3/12/19 ont été adoptés (voir [les PV](#) sur notre site)

Bien que dans des registres un peu différents, les déclarations liminaires des élu.es des AS, du SNEP-FSU et du Se-UNSA ont toutes porté en partie sur la problématique du moment à savoir le dispositif « Sport, Santé, Culture, Civisme » (2S2C).

2S2C

En réponse aux différentes interventions :

- Le représentant du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse (MENJ) a affirmé qu'il ne faut pas y voir une concurrence mais une complémentarité car il s'agit de temps scolaire. Pour lui, aucun projet politique n'est caché derrière 2S2C. A la question des élu.es des AS pour savoir si le 2S2C s'arrêterait à la fin de la période de confinement, il est resté très évasif sur la réponse... (NDLR : *le risque est grand qu'il perdure. La confirmation vient du ministre lui-même qui, le jour même, a dit au Sénat qu'on pourrait s'appuyer sur ce dispositif pour construire l'école de demain...*)
- La Directrice nationale de l'UNSS n'a pas apprécié les désaccords avec le SNEP-FSU FSU et estime avoir été attaquée directement via sa fonction. Elle précise qu'elle a participé aux visioconférences sur le 2S2C avec le mouvement sportif au nom de l'UNSS en tant que fédération sportive. Elle reproche au SNEP-FSU d'avoir préféré colporter des rumeurs plutôt que relater la vérité. (NDLR : *pour plus de détails, voir [l'intervention liminaire du SNEP-FSU](#) du CA sur notre site*)

RECRUTEMENT DES CADRES

La DGRH (Direction Générale des Ressources Humaines du MENJ) a précisé qu'une nouvelle note de service était en cours de construction. A ce jour, 3 postes sont vacants au 1^{er} septembre 2020 (Loire, Lot et Garonne et Territoire de Belfort)

Conseil d'Administration de l'UNSS du 19 mai 2020

REALISATIONS BUDGETAIRES 2019

- **Le résultat 2019 affiche un solde positif de 960 000€.**
- La subvention du MENJ a baissé de 38 000€. *Réponse du MENJ : le dégel des crédits n'a pas eu lieu.*
- La subvention du Ministère des Sports a diminué de 320 000€. *Réponse du MS : ce n'est pas une baisse mais du « non consommé ». La partie fléchée JOP 2024 ne peut concerner que les JOP, elle ne peut pas être utilisée pour d'autres dépenses.*
- La subvention des Conseils régionaux a baissé de 520 000€, celle des Conseils départementaux a augmenté de 200 000€.
- **Les crédits d'animation ont baissé de 1,2M€.** *Sur cette question la Directrice nationale a précisé que le différentiel venait du fait de l'arrivée tardive des subventions mais aussi que le travail comptable n'était pas bien fait par les cadres UNSS. Les comptabilités sont entrées trop tardivement dans les territoires. Tout l'argent a été distribué. La redistribution vers les AS était donc aux mains des Directeurs régionaux et départementaux ...*
- Le chapitre « Communication » a encore dépassé le budget prévisionnel (+ 200 000€). La Directrice nationale concède qu'il n'a pas suffisamment baissé compte tenu du fait que les « communications » locales sont aussi prises en charge par la DN... *(NDRL : S'agissant de comptes fusionnés (somme des comptes de tous les services), cette remarque n'est guère compréhensible)*

Pour plus de détails, nous vous invitons à lire [l'intervention du SNEP sur les réalisations budgétaires 2019](#) sur notre site.

RESULTAT DU VOTE DES REALISATIONS BUDGETAIRES 2019

12 voix POUR – 3 voix **CONTRE (2 SNEP-FSU + 1 élu des AS)** – 4 voix en ABSTENTION (4 élus des AS)

PRESENTATION PAR LA DIRECTRICE D'UN OUTIL DESTINE AU DIALOGUE DE GESTION AVEC LES CADRES POUR 2020

Cet outil précise les critères de répartition des crédits d'animation pour les services régionaux et servira aux phases régulières de dialogue de gestion qu'elle va entreprendre avec les cadres, notamment au travers de 4 grands blocs analytiques à renseigner : compétitions, activités promotionnelles, activités ponctuelles, jeunes officiels. *(NDLR : Difficile pour les membres du CA d'appréhender et de construire un avis sur des documents que nous découvrons en séance).*

LES QUESTIONS DIVERSES

PARTENARIATS

La Directrice annonce qu'il en reste peu (Adidas reste).

SUBVENTIONS ANS (anciennement CNDS) VERS LES AS ET VERS LES SERVICES UNSS

- Réponse de la Directrice : C'est mieux maintenant car c'est à chaque fédération (donc à l'UNSS) de décider des critères d'éligibilité et des bénéficiaires. Pour l'UNSS c'est le comité de pilotage PNDSS qui instruira les dossiers.

Actuellement 17% de la subvention va aux AS, le reste va aux services UNSS. L'objectif est d'arriver progressivement à 51% pour les AS à l'aune de 2024. De fait, l'enveloppe pour les services diminuerait. Or les services considèrent que les subventions ANS reviennent aux AS au travers des événements auxquels elles participent.

Une façon de contourner l'obligation de financer uniquement les AS à hauteur des 51% pourrait être qu'une AS organise des événements pour plusieurs AS.

Les comités de pilotage traiteront les dossiers pour que les projets innovants soient retenus pour montrer et préserver la forme organisationnelle de l'UNSS.

Un département, s'il n'a pas d'AS éligible, a la possibilité de bâtir un projet comprenant un certain nombre d'Associations.

- Précision de la représentante du ministère des sports : les services départementaux et régionaux peuvent être éligibles aux enveloppes emploi et apprentissage, savoir nager, etc.

Mais les districts ne pourront pas être éligibles.

(NDLR : le discours n'est pas clair et parfois contradictoire entre la Directrice UNSS et la représentante du MS ...difficile de s'y retrouver.)

SUBVENTIONS ANS POUR L'OUTREMER

Une enveloppe spécifique de 206 000€ a été attribuée pour les AS des DOM., elle correspond à ce qui a été dépensé les années précédentes.

Les critères d'éligibilité pour les DOM sont identiques à ceux de la métropole.



Conseil d'Administration de l'UNSS du 19 mai 2020

SUBVENTIONS ANS ET TRANSPORTS

Question déposée par le SNEP-FSU) : « Concernant l'attribution des financements relevant de l'ANS, en lien avec les thématiques d'actions proposées nationalement, les transports rentrent-ils dans les éléments d'analyse comptables permettant l'attribution de crédits par l'ANS ?

Réponse : Ils sont intégrés dans les actions et présentations analytiques. Pas de fléchage particulier. Pour des championnats, en plus du reste, s'il y a des frais de déplacements, ils sont pris en charge.

VŒU PRESENTE PAR LE SNEP-FSU SUR L'ANNULATION DE L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA LICENCE VOTE POUR 2020

« En raison d'une saison très écourtée par l'état d'urgence sanitaire pour faire face aux conséquences de la propagation du COVID19, le SNEP-FSU demande l'annulation de l'augmentation du prix de la licence au 1er septembre 2020 ».

Réponse de la Directrice nationale : Le responsable technique des opérations de vote ayant quitté la séance, il est impossible de mettre ce vœu aux voix. Ce vœu sera toutefois intégré au PV du CA. (NDLR : nous avons pourtant déposé ce vœu en amont du CA et dans les délais ... la technique a « bon dos » !!!)

Retrouvez les autres documents relatifs à ce CA sur notre site :

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>